

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 23 novembre 2021, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Maxime O. Bourgeois	- Maire
	Mariane Cullen	- Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	- Conseiller
	Brian Cormier	- Conseiller
	Carole Duguay	- Conseillère
	Normand Dupuis	- Conseiller
	Yanic Vautour	- Conseiller
	Monique Bourque	- Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	- Directrice générale/Directrice des finances
Absences :	Maryse LeBlanc	- Directrice des loisirs et de la programmation
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Philippe Vachon	- Gérant du terrain de golf et de l'aréna

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 04.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constatation du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

5. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Marc Boudreau

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points 9. a) *Congrès annuel 2021 de l'AFMNB – modification délégués votants* et 9. b) *Jeux de l'Acadie.*

Adoptée à l'unanimité.

P21 – 11 – 138

6. Dossier des conteneurs

Monsieur Phil Robichaud de la CSRSE présente un rapport d'analyse quant aux conteneurs d'expédition situés sur certaines propriétés dans la municipalité. Il mentionne les pratiques courantes de certaines communautés avoisinantes et suggère des options pour Memramcook. Le conseil peut choisir d'enlever tout règlement concernant les conteneurs dans les limites de la municipalité, de modifier les zones dans lesquelles sont permis les conteneurs ou d'imposer des conditions afin de minimiser l'impact visuel de ceux-ci.

Il y a des discussions de part et d'autre. L'administration travaillera avec monsieur Robichaud pour présenter des recommandations au conseil lors d'une prochaine réunion.

7. Lieux dangereux ou inesthétiques – propriété portant le NID 00917179

P21 – 11 – 139

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Mariane Cullen**

Que le conseil autorise le personnel municipal et les agents chargés de l'exécution des arrêtés municipaux de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution des travaux de démolition et de nettoyage du bâtiment situé sur la propriété identifiée par le NID 00917179, située au 986, rue Pré-d'en-Haut et que le conseil autorise les coûts afférents raisonnables afin de rendre cette propriété conforme à l'arrêté municipal no 48 *Un arrêté du Village de Memramcook relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques* et à la *Loi sur la gouvernance locale*. Que le conseil autorise également le personnel municipal d'entreprendre les démarches nécessaires pour le remboursement des dépenses reliées. **Adoptée à l'unanimité.**

8. Politique relative aux comités – P22

P21 – 11 – 140

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Marc Boudreau**

Que le conseil accepte la *Politique relative aux comités – P22* avec les modifications proposées. **Adoptée (6 pour, 1 contre – Carole Duguay).**

9. Comité pour l'évaluation du rendement des directrices générales

P21 – 11 – 141

Proposé par Mariane Cullen**Appuyé de Yanic Vautour**

Que le conseil forme un comité composé du maire, du conseiller Brian Cormier et de la conseillère Carole Duguay pour procéder à l'évaluation annuelle du rendement des directrices générales. **Adoptée à l'unanimité.**

a) Congrès annuel 2021 de l'AFMNB – modification délégués votants

P21 – 11 – 142

Proposé par Brian Cormier**Appuyé de Carole Duguay**

Que le conseil accepte que le conseiller Yanic Vautour remplace la conseillère Mariane Cullen comme délégué votant au 32^e congrès annuel de l'AFMNB du 3 au 5 décembre 2021, à Moncton. **Adoptée à l'unanimité.**

P21 – 11 – 143

b) **Jeux de l'Acadie**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau

Que le conseil mandate l'administration de communiquer avec Rémi Manton et de lui fournir les cartes du terrain qu'occupe le Parc Haut-du-Ruisseau pour faire la conception d'un devis pour une piste de vélo de montagne.
Adoptée à l'unanimité.

10. **Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion est à déterminer.

11. **Levée de la réunion**

P21 – 11 – 144

Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 57.
Adoptée à l'unanimité.



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière